
COPENHAGUE – Séance du programme de bourses

Lundi 13 mars 2017 – 12h45 à 14h45 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

NON IDENTIFIE: On est le 13 mars, midi 45, nous sommes dans la séance dans la salle hall A1 pour le programme des boursiers.

NON IDENTIFIE: [Langue anglaise].

SIRANUSH VARDANIAN: Messieurs Dame, je vous prie de prendre vos places.

Nous allons commencer notre séance du programme des boursiers. Nous invitons les représentants des différentes communautés : les SO, les AC comme nous les appelons. Vous savez déjà de quoi il s'agit.

En premier lieu, il y aura les représentants du comité de nomination, le comité indépendant, qui fait un énorme travail.

J'ai participé à ce comité pendant quelques années. C'est une des meilleures expériences que j'ai eues quant à ma participation ici à l'ICANN. Je vous invite à souhaiter la bienvenue au président 2017, et à la présidente [inaudible].

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous verrons les présentations sur l'écran. Et ils vont vous expliquer ce que veut dire être président élu, de quoi s'occupe le comité, quels sont les nominations qui sont en concours cette année, comment fonctionne le processus. Et ce sera très utile pour vous de connaître quels sont les postes, les fonctions qui sont normalement disponibles annuellement, et les opportunités que vous avez pour participer à l'avenir.

Hans [inaudible].

HANS:

Bonjour, je viens de la Norvège. Je suis presque à la maison. Et je suis le président du comité de nomination pour cette année.

Le conseil d'administration de l'ICANN désigne le président et le président élu, [Sahid], à ma gauche. Et j'ai choisi [Stephane] [inaudible] comme président adjoint. Il a participé du comité l'année dernière.

On donne donc une certaine continuité aux opérations.

Le conseil choisi le président et le président élu. [Sahid] va être président après moi, et il pourra choisir son président adjoint.

Le comité de nomination est désigné par le conseil d'administration de l'ICANN. Et tous les autres membres du comité de nomination, parce que nous, nous dirigeons le

processus, on n'a pas de vote, les autres membres sont élus par les organisations de soutien.

At-Large a 5 représentants, un représentant de chaque région. Il y a un membre pour chaque unité constitutive, si je ne m'abuse on parle de 8 représentants. Puis il y a un représentant de l'IETF, et des SO, des AC, de l'ASO et des gens de SSAC et de RSAC. Il y a aussi des représentants du GAC.

[non traduit] Il n'y a personne de choisi pour occuper ce poste en ce moment.

Ici, il y a des membres fiables de la communauté qui sont élus par les différentes communautés qui leur font confiance pour choisir les personnes qui occuperont les différentes fonctions cette année.

Si on choisi, on va élire deux directeurs pour le conseil d'administration, il y en a deux qui ont exercé leurs fonctions pendant 3 ans, et [non traduit].

Après, on a cherché deux candidats du conseil de la GNSO pour deux ans. Les deux ont le droit de vote et représentent chacune des chambres.

Pour ALAC, on a trois fonctions : une pour Asie-Pacifique, l'Afrique et l'Amérique latine. Personne de l'Europe ni de l'Amérique du Nord pour un mandat de trois ans.

Et par la suite quelqu'un du conseil de la GNSO.

Alors, de cette manière, nous choisissons de manière indépendante les représentants au-delà des organisations de soutien elles-mêmes.

Pour le conseil de la ccNSO, nous voudrions peut-être élire quelqu'un qui comprenne bien le système des noms de domaine, mais pas nécessairement de la communauté des cc spécifiquement.

Pour le conseil d'administration, le comité de nomination est la partie indépendante soi-disant du conseil. Nous cherchons donc un administrateur indépendant. Nous pouvons avoir un administrateur très solide qui surgisse de la communauté elle-même, mais nous nous assurons de garantir un équilibre géographique, ainsi que la diversité.

Nous ne voulons pas désigner tous les directeurs, mais la moitié. L'autre moitié est désignée par les organisations de soutien. Mais nous voulons nous assurer qu'il y a un directeur ou un administrateur de chaque région, et pas plus de 5 de chaque région.

Il y a beaucoup de gens qui parlent de l'équilibre entre les sexes et cela est très important pour le NomCom. Mais ce n'est pas une obligation légale.

La diversité est établie dans les statuts constitutifs mais bien entendu, nous cherchons la diversité. Nous voulons nous assurer d'avoir suffisamment de candidats des groupes minoritaires.

Moi, je n'aime pas dire que les femmes sont un groupe minoritaire, mais malheureusement, en fait c'est le cas pour beaucoup de postes de direction.

Alors si vous sentez que vous êtes à la hauteur de l'enjeu, présentez votre nom. Peut-être la première année vous ne serez pas élu, mais c'est une bonne expérience de participer de l'expérience du recrutement, etc. Si cela vous intéresse.

Je vais faire des commentaires sur les processus ;

Le comité de nomination a une durée d'un an. Nous avons commencé lors de la dernière réunion de l'ICANN. Le groupe a été formé et nous avons préparé le processus. Chaque NomCom peut utiliser son propre processus.

Nous avons fait ce qui avait été fait l'année précédente, parce qu'il y a une continuité dans l'équipe de direction. Mais on peut faire des changements. Les nominations sont publiées en janvier, et la date de clôture c'est le 21 mars pour la présentation de ces candidatures.

Si vous pensez que ce délai est trop bref, ne vous préoccupez pas, parce que vous aurez jusqu'au 30 pour présenter votre candidature.

On a besoin de votre nom, d'un collègue et d'un ami pour qu'il se présente avant la date mentionnée et puis le délai finira le 30.

Les candidatures seront révisées. Jusqu'à présent, on a 97 candidatures. On s'attend normalement à une centaine de candidatures pour tous les postes, et puis nous choisissons certains pour un processus de sélection. Nous avons une entreprise professionnelle de recrutement qui s'occupe de faire l'analyse. On fait la révision d'antécédents, etc., et dans la réunion suivante, dans ce cas Johannesburg, on fera les interviews des membres pour le conseil d'administration et à partir de là, on fait la sélection pour les postes de direction et les autres postes.

Vous verrez que les noms seront annoncés avant l'autre réunion.

Lorsque je finirai mon mandat, le président élu occupera la présidence du comité de nomination.

Très brièvement, c'est la manière dont nous travaillons.

Vous avez entendu parler de la PTI ?

Ok. Cette année-ci, on a cette nouveauté. Après la transition de la supervision de l'IANA, la PTI assurera le fonctionnement de IANA. Le conseil d'administration aura des profils très différents du conseil d'administration de l'ICANN parce que cela n'a rien à voir avec les politiques, mais sur le fonctionnement stable et sécurisé des identificateurs d'internet. C'est une société non politique, ayant de vastes connaissances sur la tâche spécifique à faire au sein de la PTI. Voilà la nouveauté de cette année.

Il faut penser un processus de candidature tout à fait séparé, parce qu'il y a certaines restrictions sur les personnes pouvant participer de ce conseil. On ne peut pas avoir de fonctionnaires gouvernementaux, et il y a des restrictions encore plus précises.

Après ce bref résumé, j'aimerais savoir si vous avez questions ou des consultations.

SIRANUSH VARDANIAN: On va demander aux présentateurs de nous faire un résumé et puis on aura un espace de questions/réponses dans la salle. Profitez de l'occasion pour poser toutes les questions.

DAVID: David [inaudible] , c'est la première fois que je participe du programme des boursiers et j'ai une question très courte à vous

poser. Quelle est normalement la trajectoire suivie par quelqu'un qui est au conseil d'administration ?

Normalement ils ont une vaste expérience à l'ICANN, à travers la participation dans d'autres domaines d'activités ou ce sont des personnes très respectées en dehors de la communauté de l'ICANN ? Ce sont ce genre de personnes qui peuvent accéder à ce type de poste ? Cherchez-vous un équilibre entre ceux qui font partie de l'histoire de l'ICANN et ceux qui ont des connaissances spécifiques, techniques, appartenant à la communauté ?

HANS:

Merci de votre question. Les organisations de soutien désignent des membres du conseil d'administration aussi. Normalement, c'est eux qui désignent les experts de la communauté.

Par exemple, du côté des ressources et des numéros, nous avons deux directeurs, deux administrateurs qui sont des experts dans les ressources de numéros de l'internet et qui viennent de cette partie de la communauté.

Le comité des nominations normalement cherche des candidats avec de l'expérience sur la gouvernance. Par exemple comment diriger une société de 400 employés avec un budget

international et il doit avoir aussi de l'expérience au sein d'un conseil d'administration.

Alors cela, on le cherche en dehors de l'ICANN. Normalement, les gens connaissent ce que c'est que l'ICANN et l'internet. Bien entendu, il ne faut pas démarrer à zéro avec cette personne, mais si cette personne a appartenu au conseil d'administration d'une société multinationale, ce serait un bon candidat pour le poste.

Le NomCom, le comité des nominations, c'est le seul groupe de l'ICANN qui cherche ce type de concurrence pour les personnes qui vont occuper des postes de direction au sein de l'organisation.

NON IDENTIFIE:

[Inaudible] de l'Inde. Je voudrais savoir quels sont les critères de sélection, y a-t-il un critère spécifique pour le comité de nominations, pour sélectionner les membres du conseil d'administration ? Il y a des critères que l'on envoie aux organisations ?

HANS:

Si je comprends bien, tout d'abord vous avez demandé à propos du processus et puis les critères.

NON IDENTIFIE: Oui, parce qu'il y a des membres avec des droits de vote et d'autres qui n'ont pas le droit de vote.

HANS: Je ne l'ai pas mentionné très spécifiquement, il y a les deux. Les membres avec ou sans droit de vote. Le NomCom mène un processus par consensus. Et on fait un vote. Le vote final.

Lorsqu'on parvient à un consensus sur la personne qui va occuper ce poste de direction, on vote et, évidemment, les membres ayant droit de vote émettent leur vote. Ils participent tous des discussions et signalent leur préférence.

On est 17 personnes au comité. Au lieu de lever la main, on fait un système de sondage par Adobe Connect pour pouvoir continuer et arriver à la personne la mieux qualifiée.

Jusqu'à présent, tout le monde participe. Non seulement l'équipe de direction, mais tout le monde, ceux ayant droit de vote et ceux n'ayant pas ce droit.

NON IDENTIFIE: Vous avez un processus pour réviser les qualifications ?

HANS: Pour ce faire, il y a une société externe utilisée par l'ICANN. C'est eux qui font les interviews. Le comité des nominations évalue les candidatures. On choisit 10 candidats possibles pour le conseil d'administration de l'ICANN et 10 pour la PTI et puis cette société s'occupe des évaluations et des interviews.

D'après les critères, le comité de nomination utilisera cette information.

Nous demandons des contributions à toutes les SO et AC pour avoir des communications officielles du conseil nous disant quelles sont les conditions que le candidat devrait réunir. On leur demande ce dont ils ont besoin, et puis le comité évalue tout cela, établit les critères.

On est un groupe diversifié, avec différentes opinions. Il est donc possible que les critères ne soient pas fixes. Il y a une certaine flexibilité parce qu'il y a des conditions changeantes.

NON IDENTIFIE: Comment parvenez-vous au consensus ? Que se passe-t-il s'il n'y a pas de consensus ?

HANS: Pour chaque démarche le long du processus, les décisions sont prises à la majorité simple.

NON IDENTIFIE: Et le processus de vote ?

HANS: On fait un sondage.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci.

[SAHID] : Il semblerait qu'il n'y a pas de différence entre ceux ayant ou n'ayant pas droit de vote. Mais le vote a lieu à la fin. Nous parlons de sondage, mais c'est en quelque sorte un vote.

NON IDENTIFIE: [Inaudible] je suis un boursier venant du Kenya. Ma question a trait à ce que mon collègue mentionnait. Pour la plupart des postes de direction de l'ICANN, il faut un certain nombre d'années d'expérience dans l'écosystème d'internet. Comment assurer que la prochaine génération des leaders de l'ICANN qui ont de l'expérience en dehors de l'écosystème de l'ICANN puisse accéder à ces postes ?

HANS: Un des meilleurs point de départ si vous voulez occuper ce type de poste, et bien on parle de l'organisation de soutien qui représente les utilisateurs de l'internet ; c'est un bon point de départ pour commencer à penser au poste de direction.

Il désigne un des membres pour le conseil d'administration, et la personne choisie a été désignée il y a trois ans. Il a été désigné par le NomCom. Et il a maintenant une participation au sein du conseil d'administration.

Ce que je veux vous dire, c'est que c'est vraiment possible pour vous d'arriver à un poste de direction au conseil d'At-Large ou dans un conseil si vous avez de l'expérience en dehors de l'ICANN pour pouvoir accéder à ce type de poste. Mais si vous êtes ici depuis un ou deux ans, vous aurez plus de possibilités de participer pour ce genre de postes.

SIRANUSH VARDANIAN: Un autre des membres du conseil d'administration désigné est [Leto] [inaudible]. [Leto] était le premier boursier qui est devenu administrateur du conseil d'administration. Vous avez toujours des possibilités.

HANS: [Leto] est un petit peu différent parce qu'il appartient à la génération qui a développé l'internet en Amérique latine.

SIRANUSH VARDANIAN: Oui, mais on n'a pas de restriction d'âges.

HANS: Ca se sont les caractéristiques.

NON IDENTIFIE: [Boursière du Kenya]. Dans le dernier exercice de l'élection, il y avait un candidat qui exigeait le soutien d'autres organisations d'At-Large, mais en réalité, ils n'ont obtenu le soutien que d'une seule organisation.

Il y a des membres inactifs qui sont incorporés à At-Large qui ne travaillent déjà plus, mais qui n'ont pas notifié formellement leur décision de ne plus participer. Il y a des plaintes disant qu'ils n'ont pas reçu les bulletins de vote.

Alors, quelles sont les alternatives pour considérer des candidats qui passent par ce type de situation ? Parce que, de cette manière, ils restent en dehors.

HANS: De quel vote parlez-vous ? ALAC ou NomCom ?

NON IDENTIFIE: Le NomCom.

HANS: Tout ce qui se passe dans le processus de sélection du NomCom est confidentiel. Qui soutient quel candidat et quels sont les votes et qu'est-ce que l'on fait en interne, c'est tout à fait confidentiel, bien que le processus soit connu publiquement.

NON IDENTIFIE: Il y a un mécanisme pour traiter ces situations ?

HANS: Le comité prend ses décisions suivant les processus qu'il choisit. Je crois qu'il n'y a pas de processus d'appel pour les sélections du comité de nomination. Mais considérez que toutes les organisations de soutien ont leur propre mécanisme de sélection.

Je crois que vous parlez plutôt d'un autre processus de sélection, et pas du NomCom.

[SAHID]: Je crois que votre question est liée avec un autre cycle d'élection, pas nécessairement le NomCom ; qui est sélectionné au sein du NomCom comme membre, l'ICANN ne peut pas dire qu'elle ne sait rien là-dessus parce que.... Mais si vous parlez de la manière dont nous on prend les décisions, c'est confidentiel.

Alors... Ça m'étonnerait que ce que vous dites puisse avoir eu lieu. Parce que ce n'est pas comme ça que cela fonctionne.

NON IDENTIFIE: Ma dernière question est la suivante : pourquoi est-ce c'est confidentiel si l'on encourage la transparence ?

HANS: C'est une très bonne réflexion. Je pourrais dire que je ne le sais pas. Il y a des organisations de soutien, comme l'ASO, l'organisation pour les adresses fait..

Et bien c'est l'unité qui décide la sélection, mais les nominations sont ouvertes et le soutien est ouvert. Le NomCom a décidé il y a des années à faire un processus de recrutement confidentiel, mais pendant les dernières années, on a ouvert le plus possible le processus. Nous l'avons publié dans le site web, où l'on peut connaître nos procédures.

Nous publions des rapports, des progrès, mais on ne donne pas les données des candidats, quels sont les candidats qui présentent leur candidature et qui soutien chacun des candidats. La partie interne du processus est confidentielle. Pourquoi ?

Parce que si l'on veut attirer des leaders de l'industrie, peut-être que ces personnes ne se sentent pas à l'aise de présenter leurs candidatures à des postes de direction de l'ICANN d'une manière complètement ouverte ou publique.

La Norvège, c'est la différence en processus de recrutement privé et un recrutement public. Si je présente ma candidature au secteur public en Norvège, le processus doit être ouvert. La liste des candidats est publiée et mon employeur privé saura que j'ai présenté une candidature ailleurs, et cela peut affecter mon travail.

La transparence a un coût, et dans ce cas en particulier, dans la liste des nominations pour le NomCom de l'ICANN, l'élection a été de respecter la confidentialité.

SIRANUSH VARDANIAN: Je résume. Le processus est transparent, les données sont confidentielles. Personne ne peut savoir qui présente une candidature, et pour quel poste, avant l'annonce finale. Quels sont les autres candidats de la liste, ça c'est confidentiel. On n'annonce pas les noms des personnes qui présentent leur candidature. Mais le processus de candidature, la manière de faire la sélection, c'est ouvert et transparent si ne me trompe.

HANS:

Je ne sais pas si vous voyez à ma gauche, c'est la communauté, c'est-à-dire c'est le système de prise de décisions de la communauté. C'est quelque chose d'ouvert, on vote comme dans tout processus démocratique. Tout doit être ouvert et transparent. On doit agir d'une manière déterminée.

Il y a des modalités au sien de l'ICANN. Mais le NomCom a un processus différent. Les gens qui votent au NomCom s'engagent à ne pas représenter leur communauté, ils ne sont pas membres du parlement. Leur fonction est d'agir à titre privé et personnel.

Pas parce qu'ils viennent de groupes de parties prenantes commerciales ou non-commerciales, ou les parties contractantes ou quoi que ce soit, non, non. Ils sont là en tant que personnes individuelles pour prendre une décision.

C'est le processus indépendant de désignation de personne. C'est pas la politique. Il faut faire le mieux pour l'organisation au lieu de maintenir le système de loyauté.

Si le processus était tout à fait transparent, il y aurait une certaine pression qui serait exercée.

Le personnel de l'ICANN a été très utile pour donner des soutiens. En 2007, on a fait une révision du NomCom et la communauté nous a dit qu'il fallait continuer avec la confidentialité du processus.

Alors on a décidé de continuer avec la confidentialité.

SIRANUSH VARDANIAN: Je veux savoir si Paul Dias se trouve dans la salle? Pas encore. Dernière question.

NON IDENTIFIE: Claudio [inaudible] de l'université du Brésil. Ma question porte sur les critères et les processus.

Vous avez déjà dit que les critères peuvent être différents suivant la dynamique, au fil du temps. Toutefois, le NomCom discute les processus et les critères. Je demande s'il existe une possibilité abstraite, que si par exemple pendant son mandat le président, et bien est-ce possible de discuter ces critères ? C'est une interprétation abstraite qui n'aura pas lieu. Les critères pour couvrir ces postes et les critères de sélection, c'est de quoi je parle.

HANS: Les critères, on les discute tous les jours, et on reçoit les opinions des organisations de soutien. Hier, on a mené une réunion publique, on a demandé à la communauté si elle avait quelque chose à nous dire. Et nous avons expliqué le processus.

Il est possible de contribuer au processus tous les ans. Aussi bien le processus que les critères. Il faut être ouvert, il y a un rapport public qui formule des recommandations au président. Le président tient compte de ces recommandations et on peut faire des apports. Pas comme dans une révision, mais on travaille de différentes manières. Et la manière la plus importante de la communauté pour réussir à faire des changements sur le fonctionnement du NomCom, c'est à travers les personnes désignées.

Tous les ans ils désignent des personnes pour un maximum de deux ans. Alors si une organisation de soutien envoie quelqu'un pour une deuxième année, cela indique que l'on est satisfait du travail que cette personne a fait au comité. Sinon, on change.

[SAHID]:

Je veux souligner que les présidents changent. Tous les ans il y a des travaux différents qui sont faits, mais les présidents ne décident pas les critères. Ce sont les membres du NomCom qui décident comment voter et sélectionner les personnes. Nous, on administre le processus en tant que leader ou administrateur.

On est dans une étape importante, une étape de transition, comme vous devez le savoir. Et ce n'est peut-être pas le moment pour faire de changements révolutionnaires. Il est important d'écouter maintenant ce que la communauté a à nous dire. Il

faut passer par le processus, mais je crois que ce n'est pas le moment pour faire quelque chose de tout neuf.

SIRANUSH VARDANIAN: Pouvez-vous annoncer la prochaine réunion publique du NomCom ?

HANS: C'était justement hier.

SIRANUSH VARDANIAN: Alors on est arrivé en retard.

HANS: Nous avons demandé que la réunion ait lieu un peu plus tard dans la semaine, mais comme la réunion était planifiée par les organisations de soutien, celles –ci ont décidé que c'était hier dimanche, c'était le moment de la faire. Je...

SIRANUSH VARDANIAN: Oui, mais normalement les réunions publiques ont lieu pendant la semaine.

[SAHID]: Comme vous ne pourrez pas participer de la réunion, je vous dis la chose suivante. Vous, dans vos pays, dans vos secteurs, dans vos groupes, vous devez avoir des personnes qui peuvent être de bons candidats pour des postes de direction ; je vous suggère de présenter leur candidature, de commencer le processus de candidature.

Vous savez que vous avez le temps jusqu'au 21 mars. Nous encourageons à présenter des candidats femmes. Si vous connaissez des gens qui peuvent se porter candidats ce serait très bien pour nous, et nous serions très reconnaissants.

SIRANUSH VARDANIAN: Il y a une question de plus pour le NomCom. S'il y a une autre question à poser, allez-y s'il vous plait.

ALEXANDER: Merci. J'ai une question à poser aux fellows. Je voulais demander aux autres boursiers qui ne veut pas occuper des postes de direction au sein de l'ICANN, qui ne se sent pas qualifié pour le faire ? Personne, vous voyez. Donc je pense que Siranush... Ok, d'accord, on a une personne qui se sent exclue.

Donc Siranush a nos coordonnées, on remplit plein de formulaires pour être ici, considérez-nous des candidats, Siranush vous les fera passer, on a plein de femmes ici. Donc la

diversité, c'est ce qu'il y a de plus important. Voyez que pour la sélection de boursiers on a bien assuré la diversité, comptez sur nous.

SIRANUSH VARDANIAN: Je ne peux pas faire passer vos informations, vous pouvez vous présenter comme candidat.

ALEXANDER: D'accord, est-ce que tout le monde est d'accord pour que Siranush fasse passer nos informations ?

SIRANUSH VARDANIAN: Tout le monde peut participer. Vous êtes des boursiers et vous êtes donc la prochaine génération de l'ICANN. C'est ce que je peux vous dire.

HANS: Merci de nous aider. J'ai besoin de votre aide pour faire la sensibilisation aussi, mais sachez qu'au sein du conseil d'administration de l'ICANN, les postes ne sont pas les plus importants. Le conseil d'administration de l'ICANN n'est pas l'organe qui fait les politiques. Les politiques sont censées être élaborées par la communauté et non pas par le conseil d'administration de l'ICANN. C'est-à-dire que le conseil

d'administration ne fait que contrôler le travail de la communauté.

Donc moi, à titre personnel, je dirais que je ne cherche pas des personnes pour le conseil d'administration pour qu'elles élaborent des politiques. Si vous voulez travailler au niveau des politiques, vous pouvez participer à l'ALAC, au GAC ou ailleurs. C'est là que vous pouvez faire une différence. Merci.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci [inaudible] et Hans, merci au NomCom. On vous remercie des informations. J'ai la présentation qui a été présentée hier, au cours de la réunion publique du NomCom et je la partagerai avec les boursiers en fin de journée, pour que vous ayez toutes les informations.

C'est un plaisir pour moi de vous présenter maintenant les représentants du groupe des représentants des opérateurs de registre que vous voyez à l'écran. Dans la moitié, en bas. Donc on a ici Paul Dias, le président de ce groupe, et [Chuck Gomez] représentant de ce groupe. Souhaitez-leur la bienvenue s'il vous plait. Vous avez la parole.

PAUL DIAS: Merci Siranush. J'étais au fond de la salle, et j'ai écouté la session précédente, c'était un plaisir. Et je dirais que j'espère

que vous continuerez à avoir des questions. Bien sûr que le NomCom est un sujet très intéressant, il est très intéressant pour beaucoup de personnes.

Je pense que tout le monde à la salle sait maintenant ce que sont les parties contractantes, les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Mais si vous n'avez pas un nom de domaines enregistré ou vous ne travaillez pas avec nous, pour nous, vous n'êtes peut-être pas aussi intéressé par ce sujet.

Donc notre idée de reprendre ce que disait Hans. Si vous voulez participer à l'élaboration de politique, on vous encourage à le faire.

Chuck a beaucoup d'expérience, il a travaillé avec le conseil de la GNSO. Moi, je viens d'un opérateur de registre et je travaille en ce moment pour l'opérateur de registre du .ORG , IRP, [inaudible], et c'était le bureau d'enregistrement le plus grand lorsque j'étais là. Je parle ici de mon poste précédent.

Mais donc voilà un peu l'introduction. On est là pour lancer la conversation sur le travail de politiques et le travail d'élaboration de politiques.

Pour les boursiers, pour les nouveaux arrivants et pour ceux qui reviennent, qui ne sont pas toujours très à l'aise avec les sujets qu'on discute ici, c'est peut-être ça qui les intéresse.

On n'a pas de diapo ?

SIRANUSH VARDANIAN: Non, pas à l'écran. On a votre présentation par rapport à ce que l'on a partagé vendredi. Mais on veut plutôt avoir des discussions avec vous, pas tellement écouter des présentations. On voudrait savoir ce que fait votre groupe, sur quoi vous vous concentrez et par la suite on discutera.

PAUL DIAS: Très bien. C'est simple. Comme je l'ai dit, le groupe des représentants des opérateurs de registre représente les opérateurs de registres de gTLD, de nouveaux gTLD. Bien évidemment, on a des contrats avec l'ICANN pour opérer les TLD desquels nous sommes responsables. Voilà pourquoi on s'appelle comme ça, nous sommes des parties contractantes.

Les bureaux d'enregistrement ont eux aussi des contrats avec l'ICANN.

Sur le schéma, que vous avez à l'écran, où vous voyez toutes les différentes unités constitutives et tous les groupes, nous sommes les seuls à avoir des contrats contraignants avec l'ICANN. Il y a des protocoles d'accord, comme dans le cas des opérateurs des extensions géographiques ou des codes de pays,

mais ce n'est pas au même niveau d'engagement que nous avons. Nous, nous sommes plus contraints.

J'ai commencé à présider le RISG il y a un peu plus d'un an, et j'étais président intérimaire pendant un moment avant cela. L'adhésion au groupe est disponible dès qu'une entité conclut un contrat avec l'ICANN, elle peut devenir membre de notre groupe.

Donc vous voyez qu'on a une exigence pour appartenir, c'est différent d'autres groupes de l'ICANN, il vous faut avoir un contrat pour pouvoir être éligible à notre groupe.

Dans le passé on a eu des observateurs, c'était des personnes qui étaient en cours de conclure un contrat, mais l'adhésion est exclusivement pour les personnes ayant conclu un contrat.

Lors de notre réunion de demain, on aura une partie qui sera publique et ouverte, où vous êtes les bienvenus à venir entendre nos discussions, mais le groupe existe en particulier pour représenter les intérêts des opérateurs de registre.

Donc c'est un groupe très ciblé.

Notre adhésion a beaucoup grandi dans les dernières années. On est passé de 20 et quelques TLD à plus de 1000. Donc vous voyez que le nombre a beaucoup augmenté. On n'a pas toujours

le même taux de croissance, mais on est passé de 20 membres à 90 membres.

On a une empreinte géographique qui couvre le monde entier et qui se centre surtout en Amérique du Nord, et en Europe occidentale. Mais il y a également des opérateurs en Afrique maintenant - on vous félicite encore, aux gens de .AFRICA - en Asie Pacifique et en Amérique latine.

Donc pour le groupe des représentants des opérateurs de registre, je dirais que nous sommes fiers d'être plus divers que beaucoup d'autres unités constitutives. Pour nous, la diversité vient de la diversité de genre, puisque la moitié de nos fonctionnaires et l'une de nos trois membres du conseil sont des femmes. Et c'est très bien.

Ce n'est pas tout simplement un groupe d'hommes blancs, c'est ce que l'on voit des fois ailleurs à l'ICANN, et ce n'est pas le cas chez nous.

Mais comme je dis, puisqu'il vous faut un contrat de registre, nos efforts pour promouvoir la diversité ont des limites, on ne peut travailler qu'avec ceux qu'on a et on est un peu limités dans ce sens.

Il nous manque des opérateurs dans l'hémisphère sud par exemple, mais bon, c'est une limitation du marché. Chuck, est-

ce que vous avez des remarques à ajouter ? Est-ce que j'ai tout dit ?

Si vous avez des questions, je voudrais vraiment que cette session soit utile pour vous.

SIRANUSH VARDANIAN: On a des questions ? Oui bien sûr, allez-y.

NON IDENTIFIE: Bonjour, je suis [inaudible] de Guyana, boursière pour la première fois. Je voudrais savoir quel serait votre conseil pour un opérateur de registre qui a été stagnant depuis 2007. Merci.

PAUL DIAS: J'ai une question, une petite précision, qu'est-ce que vous voulez dire par stagnant depuis 2007 ? Qu'est-ce que vous entendez par cela ?

NON IDENTIFIE: C'est-à-dire que les TLD dont ils font la promotion sont des TLD qui existent depuis 2007, et il n'y a plus eu d'autre croissance, ils n'encouragent de nouveaux gTLD. Merci.

CHUCK [GOMEZ]:

Bien, premièrement, on est très prudent comme groupe de parties prenantes, et on ne se mêle pas des affaires des membres de notre groupe. Imaginez qu'il y aurait un gros conflit d'intérêts si on le faisait, voyez.

Mais j'avoue que nous sommes un groupe très collaboratif. Donc par exemple, si un opérateur de registres en particulier voulait vous demander des idées ou demander quel est l'avis des autres opérateurs de registres, j'imaginerais qu'ils auraient la coopération des autres membres qui voudraient l'aider. Sachant bien sûr qu'on est tous des concurrents, et c'est ça qui est unique dans notre groupe.

C'est pareil pour le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement. On collabore pour l'élaboration de politiques, pour rédiger des déclarations, pour répondre aux politiques qui nous sont proposées, même en étant des concurrents.

Et cela fonctionne très bien. C'est surprenant.

Mais à moins que l'opérateur de registre vienne nous demander notre avis, ou de l'aide... Moi, je travaille pour VeriSign, c'est le registre du .COM, de .NET, de .NAME.

Donc à moins que l'opérateur de registre vienne me demander de l'aider, on ne se mêlerait pas de ses affaires, probablement en tant que groupe. Et c'est pareil dans d'autres cas. S'il y avait

une période de consultation ouverte qui aurait un impact sur notre membre, notre groupe ne ferait pas de commentaire, à moins qu'il y ait une question particulière qui ait un impact sur nous tous.

Est-ce que c'est raisonnable ?

NON IDENTIFIE:

Bonjour, je m'appelle [inaudible] de la Barbade. Je suis boursière pour la première fois, nouvelle arrivante à l'ICANN. Et j'ai une question...

Oui, je suis de la Barbade.

Vous parlez de diversité et de combien la diversité s'est améliorée depuis le lancement des nouveaux gTLD en Amérique Latine et en Afrique. Mais les Caraïbes n'étaient pas vraiment évoquées dans votre remarque.

Donc ma question est : s'il n'y a pas d'opérateur de registre aux Caraïbes, s'il n'y a personne qui fasse des enregistrements de nom de domaine aux Caraïbes ? Il n'y a pas d'organisation ?

PAUL DIAS:

En quelque sorte. C'est une bonne question. Il faut faire attention au moment de parler des opérateurs de registres et

des bureaux d'enregistrement et des titulaires de noms de domaine, n'est-ce pas. C'est un peu compliqué des fois.

Dans le cas des opérateurs de registre, il y a [Uni Registry], un nouvel opérateur de registre qui est basé... Ha c'était où ? C'était un endroit magnifique ! C'est quoi KY ? Les îles Caïmans, très bien. Donc ils sont là, c'est là qu'ils travaillent.

Et la compagnie de Rob [Holmes] a été constituée, c'est-à-dire qu'on a deux acteurs importants qui sont basés, au moins dans les papiers dans un cas, l'autre travaille vraiment depuis la région, mais les opérations sont diversifiées. Ils n'ont peut-être pas leurs ordinateurs de backend dans la région, mais ils sont là.

Pour l'Amérique latine, ils sont considérés comme étant une partie de l'Amérique latine, parce que les Caraïbes font partie de la même région que l'Amérique latine. On dit LAC ici.

Mais pour la partie de la communauté qui interagit avec les utilisateurs finaux, je ne suis pas tout à fait sûr s'il y a des bureaux d'enregistrement basés aux Caraïbes. Mais au moins dans le cas des opérateurs de registre, je sais qu'il y a un qui est basé là-bas, et que l'autre est inscrit selon la loi des Caraïbes aussi.

NON IDENTIFIE;

Bonjour, je suis boursière pour la première fois, je ne suis pas une nouvelle arrivante. Je viens de l'Égypte. Je m'appelle [Hadia] [inaudible]. Ma question est : avec qui travaillent les parties prenantes pour l'élaboration des politiques applicables aux séries ultérieures des nouveaux gTLD. Et je voudrais savoir pourquoi les personnes seraient-elles intéressées à participer à l'élaboration de politiques ou à la prochaine partie.

PAUL DIAS :

C'est une très bonne question. J'essaye d'utiliser la diapo qu'on a ici à l'écran. Mais premièrement, cette initiative d'élaboration de politique fait partie de l'organisation de soutien à l'attribution de noms, à la NSO. Donc vous voyez qu'il ya des bureaux d'enregistrements et des opérateurs de registre, mais il y a également des groupes d'utilisateurs non- commerciaux, des utilisateurs non-commerciaux - ce sont deux groupes différents - et des inquiétudes ou des questions à but non lucratif...

2

Donc vous voyez que vous avez le secteur des parties prenantes commerciales de la GNSO qui consiste à des fournisseurs de services internet, à des groupes chargés de la propriété intellectuelle et à des groupes d'utilisateurs commerciaux.

Donc on voudrait bien sûr avoir des représentants de tous ces groupes parmi nos participants.

Mais en réalité, tout groupe de travail au sein de la GNSO est ouvert à toutes les personnes qui veulent participer. Il n'est pas requis d'appartenir à un de ces groupes pour participer.

Mais si vous êtes intéressé à un de ces groupes, on vous encourage à les rejoindre et vous pouvez participer pleinement à ces travaux.

MICHAEL:

Bonjour, je suis Michael [inaudible], c'est ma première réunion de l'ICANN. Et j'essaye de comprendre quelque chose, j'espère que vous pourrez me donner votre avis en tant qu'opérateur de registre. Je voudrais savoir pourquoi on n'a pas de mandat général entre tous les opérateurs de registre pour mettre en œuvre le DNSSEC. Parce qu'il semblerait que c'est une initiative des opérateurs de registre qui n'est pas nécessairement obligatoire pour l'ICANN. Et j'essaie de comprendre pourquoi ce n'est pas le cas.

PAUL DIAS:

Je pense que c'est surtout lié à une question de coût. Ma réponse se compose de deux parties. Ma réponse serait d'une part que les gTLD sont ceux qui doivent décider d'être habilités pour le DNSSEC. Nous on s'est intégré d'emblée à ce processus, mais il y a beaucoup de gTLD qui ont, dans le cadre de leur

contrat d'accréditation, dans les contrats de 2012, ils sont tenus d'habiliter le DNSSEC.

De l'habiliter, c'est-à-dire que l'opérateur de registre doit mettre à disposition le DNSSEC. Or le bureau d'enregistrement doit avoir la capacité de proposer ce service à l'utilisateur final s'il leur demande ce service, mais ce n'est pas une exigence obligatoire.

C'est-à-dire que si on ne le demande pas, ils ne le proposent pas.

Au niveau du marché il y a donc le support technique, de cette technologie du DNSSEC, mais à mesure qu'on se rapproche du bout de la chaîne, et qu'on se rapproche de la personne qui paye le service, les personnes se demandent si ça vaut vraiment le coup.

C'est pourquoi l'adoption du DNSSEC n'est pas tout à fait définitive en ce moment. Le DNSSEC devrait répondre aux demandes des utilisateurs finaux.

Donc on a des expériences mixtes au sein de l'ICANN.

Tous les nouveaux TLD et certains TLD historiques doivent être habilités, mais cela dépend des demandes du marché.

CHUCK [GOMEZ]: Oui, pour ajouter un peu plus, je parle au nom de VeriSign, nous on a également habilité le DNSSEC, et ça fait un moment qu'on l'a pour le .COM et pour le .NET.

NON IDENTIFIE : Bonjour, je viens de la Turquie, je suis [inaudible]. Je suis boursier pour la première fois. C'est ma première réunion.

Et suivant l'initiation des nouveaux gTLD, le lancement des noms de domaine de premier niveau génériques, je voudrais savoir comment les décisions de votre groupe de parties prenantes ont changé ? Du bénéfice du public au bénéfice commercial ? C'est ce que je voudrais savoir.

Et d'autre part, j'ai une question qui est plutôt liée, et c'est le fait que dans le groupe de parties prenantes, je voudrais savoir combien d'opérateurs de registres de nouveaux gTLD sont liés entre eux.

PAUL DIAS: Je pense avoir compris. La croissance surprenante au sein de notre groupe de représentants nous a apporté davantage de diversité de modèles commerciaux, d'avis de perspectives.

Avant le groupe était très uniforme au niveau des avis, et franchement c'était plus facile de travailler en tant que groupe

pour élaborer des positions communes, de pouvoir voter au sujet des processus de politiques. C'est différent maintenant. C'est pas que c'est pire, mais c'est différent. Parce qu'on a plus d'avis, plus de perspectives, différents modèles commerciaux.

Le groupe des représentants, lors de ma vice-présidence, avant de devenir président, depuis que j'y participe, on a essayé d'amender notre charte pour pouvoir refléter les modifications qui ont eu lieu.

D'ailleurs Chuck et moi faisons partie de la quatrième évolution de notre charte, la quatrième version. On essaye de la mettre à jour pour qu'elle soit utile et qu'elle reflète vraiment les besoins du groupe dans la mesure du possible.

Au sein du groupe, nous nous concentrons sur les noms qui sont gérés comme des mesures critiques pour pouvoir décider dans le cas d'un vote pondéré. Donc comme VeriSign ou mon opérateur de registre sont les plus grands, il faut des fois qu'on ait un vote pondéré pour pouvoir décider. Mais ce n'est pas toujours le cas, comme disait Chuck.

Il se pourrait qu'il y ait des petits opérateurs de registre qui ont des votes très forts. Il y a d'ailleurs de nouveaux acteurs qui sont très passionnés, qui ont vraiment assumé la tâche et qui travaillent beaucoup ; et il y en a des autres qui participent depuis plus longtemps qui ne sont pas aussi impliqués.

Donc on se demande comment on peut continuer d'évoluer, c'est ce qu'on fait.

[CHUCK]:

Donc pour rebondir, notre charte nous demande d'essayer d'atteindre des accords sans vote ou sans sondage, et on a eu assez de succès de cette manière, sachant surtout qu'on est des concurrents, mais notre charte, et on essaye de présenter cela au moment où on a appris qu'il y aurait de nouveaux opérateurs de registres. On a essayé d'apporter une certaine souplesse à notre processus.

Donc en ce moment on a des groupes d'intérêts qui peuvent participer. Donc les opérateurs de registre peuvent former des groupes d'intérêts entre eux, au sein de notre groupe, qui ne forment pas un bloc, ils ont chacun un vote, dans le cas d'un vote. Mais en tant que groupes d'intérêts ils peuvent s'organiser et se réunir, surtout lorsqu'ils ont des intérêts différents de ceux des autres opérateurs de registres.

On a deux groupes d'intérêts en ce moment, le groupe d'intérêt des noms géographiques et des marques. Celui des marques aussi : on a beaucoup de TLD de marques. Je ne sais pas si vous le savez, ça a été soulevé à travers ce nouveau programme, ils ont formé deux groupes d'intérêts et ils ont pu collaborer à travers ces groupes d'intérêts.

On a un groupe d'intérêt qui commence tout juste à être discuté, et c'est le groupe des opérateurs de registre d'Asie Pacifique parce qu'ils ont des exigences géographiques qui leur sont exclusives. On ne sait pas ce que ça va donner, mais ça leur permet de participer et de se réunir.

Les registres individuels peuvent toujours soumettre leurs propres commentaires en matière de politique, mais les groupes d'intérêts pourraient collaborer, leur apporter de l'efficacité et avoir des intérêts communs qui les font différents des TLD historiques.

Donc vous voyez qu'on a une certaine marge de flexibilité.

NON IDENTIFIE:

[Alistair] [inaudible], je suis boursier pour la première fois, basé aux Pays-Bas. Je voudrais savoir quel est votre engagement au niveau des discussions, comme par exemple dans le cas de .AMAZONE, est-ce que vous vous y impliquez ou c'est plutôt une question qui correspond à la ccNSO ?

PAUL DIAS:

La tradition au sein du groupe de représentants des opérateurs de registre est de ne pas faire de commentaires et de ne pas intervenir lorsqu'il y a des groupes particuliers ayant leurs propres intérêts. Amazone est un groupe et il y a des personnes

très capables qui y sont impliquées, et ils n'ont pas besoin de notre aide. Donc on ne s'est pas impliqué à ces débats particuliers.

Cela dit, pourtant, on participe aux différentes discussions sur les séries ultérieures. Donc en tant que groupe de représentants et de parties prenantes, on a l'occasion de pouvoir échanger avec eux et de les aider à travers les séries ultérieures, mais il n'y a pas d'aspect spécifique au niveau des noms spécifiques.

CHUCK [GOMEZ]:

Oui, et j'ajoute qu'il y a eu des cas dans lesquels ces questions ou ces disputes particulières impliquaient des principes avec nos contrats qui n'étaient pas nécessairement spécifiques à un registre particulier, puisque c'est ce qu'on essaye d'éviter. Mais dans ces cas-là où il y aurait des noms particuliers, le groupe de représentant pourrait rédiger un commentaire pour aborder la question parce que c'est un principe qui nous impacte tous.

NON IDENTIFIE:

[inaudible], je suis basée en Belgique. C'est ma première fois ici. Ma question va un peu au-delà de ce que vous venez de dire. Il y a plus de 1000 TLD, vous avez dit, donc je suis un peu curieuse, je voudrais savoir si vous avez senti des défis particuliers pour certains des domaines ? Moi, je vous le demande parce que dans

mon domaine de travail, on a entendu parler du domaine .KIDS, mais j'imagine qu'il y en a eu d'autres, d'autres affaires controversées pour d'autres noms aussi.

PAUL DIAS: J'aurais besoin de précisions pour votre question. Vous parlez du .KIDS, et vous me dites comme pour le .KIDS. Est-ce que ce qui vous inquiète c'est la question des contenus inappropriés ? C'est sur cela que vous parlez ?

NON IDENTIFIE: Oui.

PAUL DIAS: Pour répondre simplement, la plupart des opérateurs de registres diront qu'ils ne règlementent pas les contenus. Il y a des parties prenantes qui ont leurs propres règles, un peu plus fortes, un peu plus agressives. Et un bon nombre des opérateurs de registres ayant signé les contrats de 2012 ont dû signer un engagement d'intérêt public, [PIC] comme on l'appelle à l'ICANN.

Et cela les engage, ils sont tenus de défendre certaines normes. Donc pour un TLD en particulier, ou pour un TLD comme le .KIDS qui pourrait potentiellement faire l'objet d'abus et d'utilisations

malveillantes, la communauté va être tenue de protéger la communauté et le nom de TLD.

Les [PIC] nous contraignent à ce contrat et à défendre ces normes si vous adhérez. Or, nous en tant que groupe, on essaye de ne pas entrer dans la réglementation de contenus et dans les discussions y afférentes. Parce que ce qui est approprié ou inapproprié dans une juridiction pourrait être légitime ailleurs. C'est très difficile pour une organisation qui a des membres de toutes les juridictions de partout dans le monde, de trouver des points communs dans ce sens.

Donc nos contrats de registres nous obligent à prendre des mesures lorsqu'il y a des abus techniques dans le DNS que nous gérons. Mais sans entrer sur les contenus. Là, ça dépend du cas par cas.

CHUCK [GOMEZ]:

Oui, et j'ajouterais, je suis d'accord avec ce qu'il dit qui est tout à fait exact, mais imaginez que si VeriSign, mon opérateur de registre, s'impliquait à l'application des contrats de .ORG par exemple, ça générerait beaucoup de complications. Donc ce n'est pas la responsabilité du groupe des représentants des opérateurs de registre de faire appliquer les contrats.

L'ICANN a son propre département de conformité contractuelle qui est chargé de se faire. Et d'ailleurs, toute la communauté peut interagir avec ce département de conformité contractuelle.

Tout le monde peut déposer, à travers le site web de l'ICANN les plaintes qui pourraient survenir, mais ce n'est pas la responsabilité de notre groupe de le faire.

Donc je pense vous avoir montré clairement que ce serait un problème.

PAUL DIAS:

Oui. Et même les règlementateurs les plus efficaces ne peuvent pas agir sur le marché. Lorsqu'il y a des TLD qui reconnaissent eux-mêmes avoir beaucoup de problèmes dans l'espace des noms, et le marché doit répondre, et les TLD doivent répondre. Ils peuvent entrer dans des listes noires de Spam House, personne ne va répondre à leurs mails, et donc ces acteurs-là vont devoir changer leur pratique pour pouvoir rétablir la situation.

On dirait que c'est ça ce qui motive leurs comportements, pour qu'ils améliorent leurs conduites, c'est la réaction du marché.

CHUCK [GOMEZ]: Oui et puis s'il y a une question selon laquelle un opérateur de registre manque aux lois locales, comme disait Paul, les forces de l'ordre sont celles à qui il faut faire recours. L'ICANN n'est pas une force de l'ordre, on n'est pas des règlementateurs comme tels. L'ICANN doit gérer ses propres contrats avec les parties contractantes.

Mais certaines de ces questions, et surtout lorsqu'il s'agit du contenu, ont besoin d'impliquer les forces de l'ordre, indépendamment de la juridiction, où que l'on soit.

Est-ce qu'on a répondu à votre question ?

NON IDENTIFIE: Oui, vous avez tous les deux répondu à ma question. Merci.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci. Nous allons maintenant entendre la dernière question.

NON IDENTIFIE: Je suis [inaudible], je viens de l'Inde. Peut-on aborder les mesures d'atténuation suivant ce qui a été fait pendant l'ICANN 57 par le conseil d'administration ?

Il y a trois classes de nouveaux gTLD dans le marché, premièrement les noms géographiques, les noms génériques et les marques.

Je me demande si une seule mesure d'atténuation peut résoudre les problèmes des trois types de gTLD. Je ne sais pas si on pourrait parler plus en profondeur des mesures d'atténuation, parce que les risques des nouveaux gTLD sont tout neufs et on ignore ce qu'il va se passer à l'avenir parce qu'on n'a pas d'expérience.

Je me demande s'il y a une manière de suggérer au conseil d'autres mesures d'atténuation.

PAUL DIAS: Pour clarifier, de quoi parlez-vous exactement lorsque vous dites : ce que le conseil a décidé dans la réunion précédente de l'ICANN ?

NON IDENTIFIE: Les mesures d'atténuation pour les nouveaux gTLD en général.

PAUL DIAS: Vous parlez des noms de pays ou de territoires. Eux, ils ont accordé pour les codes de pays à deux caractères. Dans le guide de candidature pour les nouveaux gTLD, ce n'était vraiment clair si les noms à deux caractères pouvaient qualifier pour l'enregistrement. Le GAC a dit qu'ils étaient tous réservés. Et un

grand nombre de ces noms à deux caractères appartiennent déjà au pays.

Mais un nom plus court et plus facile à s'en souvenir alors on a exercé une pression pour libérer les noms et le GAC a décidé que ces noms devaient être réservés parce que c'était des codes de pays. Et l'ICANN était au milieu.

NON IDENTIFIE: Ceci au premier niveau. Je vous demande au second niveau.

PAUL DIAS: La réponse est la même pour le second niveau. La communauté de l'ICANN a débattu de la question pendant longtemps. Et il faut respecter la résolution adoptée. La libération des noms est quelque chose qui est arrêté parce qu'il y a des collègues qui présentent des plaintes et demandent la libération de noms de second niveau et cela n'a pas eu lieu.

Je crois qu'en Inde ce n'est pas résolu, c'est une question toujours en cours, et je sais que les noms de territoires au premier niveau fait partie du débat actuel.

NON IDENTIFIE: Une autre question. Si l'on adopte une mesure d'atténuation, si l'industrie adopte des mesures d'atténuation, approuvées par

l'ICANN, on peut utiliser des noms à deux caractères au second niveau.

Y a-t-il de l'espace pour discuter les mesures d'atténuation à cause des risques associés aux nouveaux gTLD. Ces mesures d'atténuation ont été adoptées pour protéger les entités au second niveau, c'est ce que je comprends. Je me demande s'il y a un espace, parce que c'est des nouveaux gTLD.

Si je comprends bien, il y a très peu d'espace... Il y a un risque concerné dans ces trois catégories de gTLD, les marques ne vont pas les utiliser les codes de pays au second niveau... Mais il y a des codes génériques qui peuvent arriver au marché. Il y a très peu d'espace pour les mesures d'atténuation.

CHUCK GOMEZ:

Vous avez présenté plusieurs aspects. En premier lieu, le guide de candidature pour les nouveaux gTLD établit des procédures que l'opérateur de registre doit suivre s'il veut utiliser un nom à deux caractères au second niveau. Il faudra coordonner avec l'opérateur du ccTLD, avec l'autorité gouvernementale pertinente pour s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion. Alors, là, il y a déjà un processus.

Mais je vais aborder une question un peu plus élevée. Dans le processus de PDP des nouveaux gTLD, un des processus adoptés

au tout début a été que toutes les exigences devaient être basées sur la législation, sur la loi. Et comme on parle de gTLD qui traversent des juridictions, il doit y avoir un traité international. Parce que, imaginez-vous deux pays peuvent avoir des lois différentes. Quelle est la loi à respecter ?

Alors, en ce moment, on discute toujours de la question des noms de pays.

Le GAC, par exemple. Lorsqu'il y a un type de préoccupation pour ces noms, et ils disent et bien ça on ne l'aime pas, comme par exemple c'est le cas pour .AMAZONE. On se demande alors s'il existe des traités internationaux applicables. S'il n'y en a pas, nous savons que personne ne va se bénéficier de l'adoption de mesures subjectives.

Nous recommandons d'adopter des mesures basées sur les faits. Alors, s'il n'y a pas de loi, s'il n'y a pas d'exigence explicite qui puisse être adoptée, alors sur quoi on se base ? S'il n'y a pas de base, ça ne gêne pas dans ce cas.

Et voilà, c'est un débat qui continue toujours au sein de l'ICANN.

NON IDENTIFIE:

Alors, les nouveaux gTLD, les registres, ne peuvent pas utiliser des noms à deux caractères ?

PAUL DIAS: Vous parlez de la résolution de novembre qui reconnaît le souhait des registres d’opérer ces noms à deux caractères. La communauté, y compris les gouvernements a le temps pour évaluer. S’il n’y a pas d’objection, et bien ça va continuer.

Si je comprends bien, il y a des opérateurs de registre qui ont élaboré une liste. Ils continuent à attendre le processus...

SIRANUSH VARDANIAN: Je dois intervenir. Je sais que tu as beaucoup de questions à poser, mais Paul et Chuck, tu les connais déjà, tu auras sans doute l’occasion de leur parler après la séance.

Je tiens à vous remercier énormément de votre présence, et vous dire que la présentation de votre unité constitutive sera disponible pour les boursiers ainsi que vos données de contact. Ils vont sans doute vous contacter.

Merci beaucoup de votre présentation si intéressante.

Maintenant, on va donner la bienvenue au groupe suivant. NCUC, le groupe des utilisateurs des entités non commerciales.

Je vous présente [inaudible] qui fait partie du comité de l’Europe, [inaudible] du comité exécutif de la NCUC de l’Afrique.

[INES]: Merci Siranush de cette opportunité. Je m'appelle [Ines] [inaudible]. J'ai commencé à 55e réunion de l'ICANN. C'est la première fois que je viens comme représentante du NCUC. Je suis représentante du comité exécutif pour l'Afrique.

Et qu'est-ce que c'est que le NCUC ? Ma collègue Tatiana [inaudible] représente l'Europe. La NCUC est unité constitutive qui s'occupe des intérêts non commerciaux. Et au sein de la NCUC, il n'y a pas d'équilibre entre les sexes ; notre présidente est une femme, et les 5 membres représentants, on est 5 femmes. Alors pas d'équilibre du tout.

Mais vous pouvez quand même trouver votre place au sein de la NCUC qui s'occupe des politiques liées aux intérêts non commerciaux. C'est quelque chose de très important.

Ce ne sont pas des entreprises, ce ne sont pas des entités d'affaires comme dans le cas des registres et des bureaux d'enregistrement.

On travaille au sein de la GNSO. Dans notre NCUC, nous avons des intérêts dans la privacité, les droits de l'homme, la transparence, la responsabilité.

Et demain, nous aurons le jour de l'unité constitutive, la journée de l'unité constitutive à 10 h 30. Il y aura un segment pour les nouveaux venus et un invité très spécial, Goran Marby, le PDG de

l'ICANN qui participera de cette réunion. Nous aurons donc un échange avec notre PDG.

Maintenant, je vais passer la parole à Tatiana qui va vous donner davantage d'informations.

TATIANA:

Je suis Tatiana [inaudible], je suis Russe, j'habite en Allemagne. Je suis membre du comité exécutif de la NCUC, représentante de l'Europe.

Ma fonction principale, mon travail quotidien, je suis avocate spécialisée en cyber-sécurité. J'ai donc une expérience commerciale également.

Je vais vous parler de la NCUC, mais avant, je vous invite encore une fois à notre journée de l'unité constitutive où vous retrouverez le PDG et aussi vous contacterez le conseil qui va nous mettre à jour sur les questions desquelles il s'occupe.

Comme Inès le disait, nous travaillons avec des développements de politiques. Ceux qui ont participé samedi à notre réunion de diffusion externe doivent avoir vu que nous sommes l'unité constitutive ayant le [inaudible] et le pouvoir dans l'élaboration des politiques.

Nous sommes une organisation de soutien et là, on a le même pouvoir que les parties prenantes commerciales.

Nous faisons partie du groupe des parties prenantes qui a deux unités constitutives.

Que veut dire le droit de vote ? Ça veut dire que l'on peut choisir ou élire les membres qui votent, les membres du conseil et nous avons dans différents groupes de travail. Non seulement à la GNSO pour l'élaboration de politique, mais aussi comme membres actifs, d'autres membres intercommunautaires, comme le groupe de la responsabilité ou le groupe de gouvernance de l'internet.

Vous pouvez voir les diapos. Nous sommes une unité constitutive. C'est un peu difficile à comprendre la place que nous occupons à la GNSO. La GNSO a des conseillers, mais des groupes de parties prenantes, des groupes commerciaux et non commerciaux, des opérateurs de registres, des bureaux d'enregistrement.

Nous faisons partie de la chambre des parties non contractantes. Des parties avec lesquelles l'ICANN n'a pas passé de contrat. Il y a la propriété intellectuelle et les non-commerciaux comme nous.

Comment contribuons-nous à la politique de l'ICANN ?
Comment pouvez-vous contribuer si vous êtes la société civile ou la communauté académique, c'est-à-dire non commerciale, même des personnes physiques qui protègent les intérêts non commerciaux ?

Nous travaillons à l'élaboration de politiques. C'est-à-dire que nous contribuons à l'élaboration de politiques de la GNSO. C'est une voie de travail. Et puis nous essayons que l'ICANN devienne de plus en plus responsable.

Comme vous le savez, il y a eu la transition de la supervision de l'IANA du gouvernement des États-Unis qui a eu lieu l'année dernière. Nous avons participé activement de la transition qui allait faire de l'ICANN une entité plus responsable.

Si vous me permettez, je vais vous donner un exemple de notre contribution. Le groupe de la comptabilité a été créé en décembre 2014. La première version préliminaire des mesures de responsabilité a été élaborée quelques mois après. Il n'y avait rien là-dedans sur les droits de l'homme dans la version préliminaire des mesures de responsabilité. Alors, il y a eu des voix qui se sont exprimées pour inclure les droits de l'homme.

Parce que le fait de faire la transition de la supervision de l'IANA du département des États-Unis, mais que se passait-il si l'ICANN mettait en danger les droits de l'homme ? Qui serait le

responsable ? Alors là, le groupe des utilisateurs non commerciaux est intervenu pour inclure les droits de l'homme. Tout d'un coup, il y a le premier paragraphe qui est apparu dans la deuxième version préliminaire.

Ce paragraphe se trouvait très, très à la fin. Nous travaillions dans le sous-groupe des droits de l'homme. Le conseil d'administration était contre ces statuts initiaux parce que les statuts constitutifs qui parlaient des droits de l'homme n'étaient pas vraiment très clairs. C'était pas très précis.

Mais nonobstant c'est une grande réussite de cette unité constitutive.

Ce qui est bien dans ce que nous faisons dans ces déclarations de politiques, des groupes d'élaboration de politiques, etc., vous pourrez le voir rapidement. Lorsque l'on fait une contribution dans ces questions, on sent que vous participez vraiment.

Si vous vous unissez à notre travail, nous vous aiderons à naviguer dans le labyrinthe de l'ICANN. Parce que vous voyez que cet environnement est assez compliqué.

Il y a quelques années, lorsque pas mal de membres du groupe des parties prenantes non commerciales se sont unies, on avait pensé à faire des mentorats, c'est-à-dire des mentors qui aident les nouveaux venus.

Maintenant, nous avons des séminaires web, des points de contact, il y a des membres qui s'occupent de questions spécifiques, et qui sont disposés à aider ceux qui viennent d'arriver.

Alors nous pouvons vous guider sur chacun des thèmes.

Sur la base de mon expérience, si vous allez participer d'une unité constitutive quelconque, ou si vous voulez travailler sur votre propre compte, c'est possible. Par exemple, moi j'ai commencé à la moitié de mon expérience en ce groupe. Parce qu'au début, je ne voulais participer d'un groupe en particulier. Je vous propose donc de chercher la question qui vous intéresse vraiment et, à partir de là, de participer dans un groupe de parties prenantes ou d'un groupe de travail.

Je vous donne un exemple. Je ne sais pas peut-être la question qui vous intéresse, c'est la transparence. Il y a un sous-groupe de la transparence dans le domaine de la responsabilité. Ils ont déjà émis le brouillon, la version préliminaire. Alors vous pouvez faire des commentaires en tant que personne individuelle, comme organisation, nous aider à élaborer des commentaires publics. Toute contribution peut aider l'unité constitutive. Et vous allez aussi vous bénéficier de cette participation.

Tout ce que nous faisons est réciproquement avantageux pour tout le monde. Nous, on apprend de vous, et vous de nous.

Vous pouvez établir des réseaux. Par exemple, il a très peu d'années, notre présidente était boursière et maintenant elle occupe un poste de direction.

Dans la GNSO, il y avait un boursier puis conseiller [micro coupure], et maintenant il a le droit de vote au sein de la GNSO. Vous pouvez trouver l'opportunité de vous incorporer au travail de politique et d'occuper des postes de direction.

Pas pour les groupes commerciaux. Si vous êtes dans la société civile, vous pourrez toujours vous exprimer, de trouver la place pour manifester vos opinions. Et nous sommes là pour vous aider.

Dans notre site, on a toute l'information, le courriel, vous pouvez contacter les représentants ou ceux qui s'occupent de questions spécifiques. Vous pouvez contacter notre groupe. On se communique avec tout le monde et nous sommes disposés à vous aider.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci mesdames de vos présentations. Avons-nous des questions ?

NON IDENTIFIE: Je suis boursière pour la première fois, c'est [inaudible] du Brésil. J'ai participé du séminaire web de la NCUC, mais je n'ai pas très bien compris la question de l'équilibre entre les sexes que vous voulez avoir. Je vous demande de me l'expliquer s'il vous plait.

INES: L'équilibre entre les sexes, et bien... Pardon, vous parlez du processus pour les postes de direction ? Et bien nous avons un processus d'élection. Vous présentez votre candidature personnellement, vous êtes nommé par quelqu'un d'autre pour le poste de président et pour le comité exécutif.

Pour le comité exécutif, on a besoin de 5 représentants, un représentant d'Afrique, un autre d'Europe, Asie, Australie, Amérique du Nord et aussi l'Amérique du Sud, l'Amérique latine. Puis il y a un processus d'élection, ces élections sont faites dans tous les membres de l'unité constitutive.

Et je ne sais pas quelles ont été les probabilités, mais nous avons une présidente femme, il y a 4 femmes au comité exécutif en ce moment.

TATIANA: Nous avons les règles au niveau du groupe de parties prenantes non commerciales du point de vu de l'équilibre entre les sexes.

Nous, on a 6 membres, et il ne devrait pas y avoir plus de deux membres de chacune des régions. Et dans aucun cas il ne devrait y avoir deux personnes d'un genre.

Impossible d'avoir 5 femmes et un homme ou vice versa, ou trois personnes de l'Europe. Du point de vue de la géographie, on peut être plus flexible, mais il y a toujours une autre option. Pour ce qui est du genre, les règles sont tout à fait strictes, elles ne peuvent pas se changer.

Si on se présente aux élections et il n'y a pas d'équilibre entre les sexes, le poste restera vacant parce que cela contredit notre charte.

Alors nous devons respecter ces règles.

Si l'on parle d'équilibre entre les sexes au niveau de la NCUC, nous n'avons pas ces règles, qui peut participer ou qui ne peut pas le faire. Mais bien entendu, nous encourageons la participation des hommes et des femmes ainsi que l'équilibre géographique.

Nous essayons toujours d'avoir davantage de membres. Et il est intéressant de signaler que si l'on est en Europe, c'est bien plus facile d'aller dans les pays en voie de développement pour trouver des gens intéressés. Plus qu'en Europe, parce qu'en Europe les gens pensent que l'ICANN ne les intéresse pas

tellement, ils n’octroient pas de valeur au temps qu’ils doivent consacrer.

Je crois que cela a trait au mandat de l’ICANN. Parce que nous, on est ici, nous traitons les questions relatives aux noms de domaine, pas de la provision de services de communications aux sites plus lointains, ou à la gouvernance de l’internet, ou au développement durable. Notre mandat est limité.

Et comme je vous l’ai dit, nous abordons différentes questions : la protection des données, les droits de l’homme, la privacité, la diversité, la transparence. Alors, imaginez-vous, il y a beaucoup de défenseurs des utilisateurs non commerciaux qui sont intéressés pour que l’ICANN devienne responsable sur ces questions.

C’est toujours difficile de parvenir à ce que les gens s’intéressent parce que l’ICANN est toujours le principal système de nom, un point c’est tout.

SIRANUSH VARDANIAN: Veuillez vous rapprocher du micro.

GRACE: Je m’appelle Grâce. Je suis boursière. J’ai un commentaire plutôt qu’une question.

Le travail de cette unité constitutive est vraiment très important, parce que si l'on considère la manière dont l'internet a été développé pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, c'est pour une question commerciale. Il y a tellement de voies pour apporter les points de vu des utilisateurs non commerciaux, les idées du point de vu des droits de l'homme.

Je vous félicite de votre travail et j'encourage toutes les personnes intéressées à ce qu'ils nous rejoignent, qu'ils rejoignent le NCUC parce que c'est vraiment génial.

Je voudrais dire également que je viens de l'Afrique et j'entendais quelqu'un parler de la stratégie de l'Afrique. Et là oui, j'ai une question. Je ne sais pas dans quelle mesure la NCUC a des rapports avec tout cela, parce qu'il y a beaucoup de questions communes entre la stratégie de l'Afrique et le travail fait par la NCUC.

TATIANA:

Je vais passer tout de suite à Inès, parce qu'elle représente l'Afrique. Mais du point de vu général, je peux vous dire que nous voulons entrer en rapport avec l'Afrique. On prévoit, pour Johannesburg une activité de prise de conscience externe de sensibilisation pour la communauté locale, pour les nouveaux venus, pour les universitaires, pour qu'ils se réunissent et ils parlent des questions non commerciales de l'internet.

INES : Après la réunion de Copenhague, nous ouvrirons la liste de diffusion de la NCUC, et nous ferons un appel à tous nos membres pour ces activités de diffusion externe que nous pensons mener à Johannesburg, parce que nous voulons entendre vos opinions.

Comment faire, comment faire pour contacter les universités régionales ? Parce que le NCUC travaille énormément avec la GNSO sur les questions de politiques.

Mais je dis toujours que nous devons éduquer en dehors de la NCUC, en dehors de l'ICANN. De cette manière, nous pouvons aider cette région, notamment les pays en développement et l'Afrique pour qu'ils puissent contribuer de manière efficace et faire des commentaires publics.

Voilà donc où nous voulons arriver. Merci et cette question nous allons la traiter après la réunion de Copenhague à travers la liste de diffusion.

NON IDENTIFIE: [Inaudible], boursière du Pakistan pour la première fois. Et je voulais savoir si vous avez un plan pour le programme de diffusion externe dans la région de l'Asie du Sud? Et qui est le représentant du sud de l'Asie.

TATIANA:

Le représentant du pacifique et de l'Afrique est David [inaudible], il pourra répondre à toutes vos questions ; je crois qu'il est aussi le mentor de toutes les personnes qui participent pour la première fois quant à la confidentialité, la protection des droits.

Pour ce qui est de la protection externe, je n'ai pas pu assister à la réunion de l'ICANN à Hyderabad, mais il y a eu une activité de diffusion externe. La salle était pleine de participants locaux. Je crois que la gouvernance de l'internet éveille beaucoup d'intérêt et nous faisons une promotion de notre travail lorsqu'on parle de la question.

Bien entendu, si l'on va dans cette région, il y aura toujours des programmes de renforcement des capacités et de diffusion externe. Mais nous voulons organiser davantage de séminaires web, donner des documents d'une durée plus longue, promouvoir des programmes de mentorat sur les droits de l'homme ou d'autres questions.

Et nous voulons toujours exprimer notre opinion du point de vue non commercial. C'est-à-dire, ceci concerne se réunir, trouver des personnes et s'occuper des frais disons pour que les personnes puissent voyager et participer de ces activités en Afrique, au sud de l'Asie.

On a sponsorisé [inaudible] de l'Asie, comme un nouveau venu, comme mentor, et il y a un mentor du NCUC. On leur a payé les déplacements pour qu'ils puissent assister à la réunion. C'est donc une contribution que la NCUC fait pour que tout le monde puisse anticiper.

INES:

Je voudrais ajouter quelque chose. Il y a un groupe de travail très intéressant duquel vous voudrez participer. Vous êtes du Pakistan, n'est-ce pas ? C'est le groupe de travail du Moyen-Orient et des pays voisins.

Là, il y a une grande activité de diffusion externe. Et dans la mesure du possible, nous voudrions que dans le DNS du Caire nous pouvions exprimer nos opinions.

Vous aurez plus de détails plus tard. Merci.

NON IDENTIFIE:

Je vous remercie de cette présentation. J'apprécie beaucoup le travail que vous faites.

Malheureusement, il y a eu des personnes qui n'ont pas pu venir. Moi, j'ai un très bon mentor qui n'est pas là malheureusement.

Concernant les questions que vous évoquez ici, je voudrais savoir spécifiquement des exemples sur comment vous

travaillez, sur le domaine de l'accès aux connaissances ou d'autres.

Et je sais que vous avez dit que vous aviez un secteur spécifique en Asie Pacifique, mais est-ce que vous travaillez avec la région du Pacifique, les Samoa, Fidji, etc.

INES:

Merci de cette question. Voyez la diapo. L'accès aux connaissances et la liberté d'expression, ainsi que les marques commerciales, sont des domaines dans lesquels on essaye toujours d'aborder les tensions existantes. Surtout entre les droits des marques commerciales et la liberté d'expression. Il s'agit d'une question très compliquée.

De même, au niveau de la vie privée, et de la confidentialité, je ne sais pas si vous avez entendu parler du WHOIS et du WHOIS épais ou détaillé. Il s'agit d'une des questions d'intérêt sur lesquels nous travaillons.

TATIANA:

La NCUC a un long historique de se battre ou de lutter contre les marques commerciales, dans l'intérêt de la liberté d'expression.

Il nous semble que l'idée de la création de la NCUC était en fait soutenue par cette lutte entre la liberté d'expression et les

marques commerciales. Et [inaudible] [inaudible], l'une des fondatrices de la NCUC a consacré sa vie à cela. Vous pouvez la contacter, elle pourra vous aider.

Si vous êtes intéressé à participer, il y a beaucoup de délibérations en ce moment, beaucoup de discussions en ce moment.

D'autre part, il y a des codes de pays à deux lettres dans les noms de domaine génériques, comme par exemple dans le cas de l'enregistrement IN.LOVE. Suivant la proposition actuelle, on ne peut pas le faire parce que le gouvernement indien dirait que même dans la chaîne de second niveau il faudrait avoir l'accord ou le consentement du gouvernement indien. Et pour nous cela constitue un empêchement à l'accès aux connaissances et au nom de domaine, parce qu'il y a beaucoup de codes de pays qui pourraient être des combinaisons de lettres qui pourraient s'appliquer à d'autres phrases. Donc on sent que ça pourrait être une de nos pratiques que de lutter dans ce sens aussi. Merci.

NON IDENTIFIE:

Oui, je viens du Bangladesh, c'est la première fois que je suis boursier à l'ICANN et je m'appelle Simon.

Vous parlez beaucoup de transparence et de responsabilité. Et il me semble qu'en Asie du Sud, lorsqu'on pense à l'Asie, on pense

surtout à la Chine. Mais il y a d'autres pays dans le même continent : l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh. Mais les droits de l'homme, par exemple, est un vrai problème pour les pays de l'Asie du Sud. Si on prend des pays du sud-est asiatique, vous verrez qu'il y a beaucoup de problèmes pour accéder à facebook au Bangladesh.

Moi-même je travaille pour faire augmenter le trafic dans mon pays. Et on s'est plaint beaucoup de fois des problèmes que l'on a. Mais les [inaudible] d'aujourd'hui, qui n'ont rien, elles ne reçoivent pas de solution. Parce qu'elles se plaignent auprès de nous, nous on se plaint des règlementateurs, les règlementateurs se plaignent auprès de facebook. Facebook va dire que les photos qui sont publiées sur le réseau ne sont peut-être pas de la pornographie, mais c'est pas décent pour nous, pour notre culture.

Donc comment pourrait nous aider l'ICANN dans notre région ?

D'autre part, on travaille avec l'ICANN depuis 2012, mais on sent que si on travaille avec l'ICANN, on ne parle que de DNSSEC. Il y a eu des personnes qui sont venues nous donner une formation concernant le DNSSEC, mais au niveau de ce que vous faites, personne n'est venu, personne de l'ICANN n'est venu présenter cette solution selon laquelle vous gouvernez les droits à la vie privée, le droit de l'homme à la vie privée.

TATIANA:

Je serai franche ici, parce que je m'occupe de la cyber-sécurité au quotidien, c'est mon travail. Mais je ne peux pas résoudre tous les problèmes au monde.

L'ICANN ne peut pas faire la police de la vie privée. On ne peut pas protéger les droits de l'homme et les faire appliquer depuis l'ICANN. Là je ne peux pas m'adresser aux règlementateurs pour leur faire savoir comment on respecte la vie privée.

Ce que l'ICANN peut faire, c'est de respecter la vie privée et les droits de l'homme dans la portée de sa mission. Et la portée de l'ICANN est d'assurer le travail résilient et stable du système des noms de domaine.

Or, si vous pensez à l'ICANN et à ce que l'ICANN peut faire en matière de vie privée et en matière de droits de l'homme, à mon avis l'ICANN est un organe d'élaboration de politique. On n'est pas engagé dans des guerres par exemple. Nous, notre travail est de faire des politiques, d'élaborer des politiques liées aux noms de domaine.

Donc si les personnes veulent régler des contenus à travers des contrats avec les bureaux d'enregistrement ou avec les opérateurs de registre, les dispositions qui seront incluses

dans ces contrats ne vont pas leur permettre de faire autrement que prévu.

Mais l'ICANN doit assurer l'accès aux informations. Et c'est ce que la NCUC veut faire au sein de l'ICANN.

Mais bien sûr au niveau général, au niveau de la vie privée ou des questions de protection de données, ce n'est pas ça la mission de l'ICANN. Et franchement, je ne pense pas que ça doive l'être. La mission de l'ICANN est plus étroite, et il faut qu'elle le soit. Elle doit être limitée.

Autrement, vous savez ce serait bien d'avoir des entités privées qui vendent et qui résolvent les problèmes mondiaux. Mais il y a également des problèmes de censure. Donc c'est difficile d'atteindre un équilibre. On a des problèmes de censure, de mise en suspension de sites web, de noms de domaine, de captures.

Et moi, en tant que personne, je veux voir la diligence due et les bons processus en place ; je ne veux pas qu'il y ait de censure ;

Je m'excuse si c'est décevant pour vous.

ALEXANDER: Bonjour, je suis Alexander [inaudible] de la Russie. Boursier pour la première fois. Je voudrais d'ailleurs reprendre la question de la sensibilisation.

La Russie et les représentants américains et de la région européenne sont de grands pays. Mais il y a également d'autres grands pays qui sont en développement et qui ont besoin de recevoir votre sensibilisation. Les opérateurs internet, et les organisations non commerciales par exemple, doivent comprendre ce que fait votre secteur de l'ICANN.

Donc en Europe de l'Est et dans d'autres régions par exemple, on voudrait vous accueillir. Vous-même je ne vous ai pas vu dans des conférences dans votre pays depuis un bon moment.

TATIANA: Oui, malheureusement, cela fait un bon moment que je n'ai pas voyagé en Russie pour des questions personnelles, mais je le ferai sous peu.

En ce qui concerne l'Europe de l'Est et du Sud-est, je suis fière de vous raconter que ma première mission a eu lieu l'année dernière dans le cadre du [CDIG], le dialogue de gouvernance internet du sud-est de l'Europe. Et j'ai fait des travaux de sensibilisation en Europe du Sud-est. Et mes collègues rigolaient parce qu'ils se rappelaient de mes mauvaises expériences dans

le passé, mais il faut savoir que cette fois-ci, je suis parvenue à recruter de nouveaux membres.

On n'a pas de membres de la Russie, on a des membres de l'Ukraine et d'autres endroits. Il faudrait que l'on traduise les brochures en russe. Je sais que l'ICANN traduit son site web en russe, mais maintenant, puisque je suis la représentante européenne, je pense que ça donnera l'occasion aux personnes de la Russie de participer et de pouvoir savoir mieux ce qu'il se passe, puisqu'ils peuvent l'apprendre dans leur propre langue.

En même temps, je sens que malheureusement l'ICANN a déjà ses traductions. On peut très bien publier des brochures en russe ou dans d'autres langues, mais on est là et on se parle en anglais. N'est-ce pas ?

Donc soyons francs, soyons honnêtes, il faut qu'on parle anglais finalement pour pouvoir avoir des discussions utiles. Même si on fait traduire les documents.

Mais oui, il faut que je fasse la sensibilisation en Europe de l'Est, c'est prévu. Merci.

CLAIRE CRAIG:

Bonjour, je suis Claire Craig, de Trinité et Tobago. C'est ma première fois comme boursière, et la première fois que je participe à l'ICANN. Ma question est toute simple.

Vous avez un peu parlé de comment impliquer les personnes et comment les faire participer. Et ça fait très peu que j'ai entendu parler de la NCUC. D'ailleurs c'était la personne qui m'a mentorée avant de venir ici, et j'ai commencé à lire sur votre unité constitutive, et c'était un peu déroutant pour moi. Je vois ici que vous avez inclus une question qui dit comment participer.

Ma question est s'il faudrait que l'on commence par un sous-groupe, si on rejoint la NCUC en tant que membre d'abord, ou si on devient membre de la GNSO. Donc c'est quoi le processus, ou la route, pour s'impliquer de manière active à la NCUC.

TATIANA:

Donc pour participer activement à la NCUC, d'abord il faudrait présenter une candidature à travers le site web. Remplissez la candidature, indiquez que vous voulez rejoindre la NCUC. Ça va être le processus habituel qui prend normalement quelques semaines, parce qu'il faut que le comité exécutif des parties prenantes non commerciales l'approuve. Une fois que cela aura été approuvé, vous allez automatiquement être abonné à deux listes de diffusions, dont l'une pour les groupes de représentants, les groupes de parties prenantes.

Il faut suivre les discussions dans les listes de diffusion, surtout pour les consultations publiques. Des fois il y a des membres qui

vont soulever des questions sur la politique de harcèlement sexuel. Et il y aura une consultation ouverte, il faut qu'on y participe.

Ce n'est pas toujours les dirigeants du groupe qui le font savoir. Donc il y a une personne, n'importe laquelle, qui soulève une question et il y a des discussions, tout le monde décide ensemble, donc c'est ça la manière de participer, de s'impliquer, de savoir ce qu'il se passe.

Ces consultations publiques sont liées à différentes questions, et il faut suivre les discussions. Les discussions sont intéressantes.

Alors, je vous conseille de voir la piste de travail au niveau de la responsabilité, ou le travail d'élaboration de politique de la GNSO. Considérez quel serait le groupe qu'il vous intéresserait de rejoindre.

Vous pouvez également voir quels sont les membres de la NCUC qui font partie de chaque groupe. Ou vous pouvez vous adresser à votre représentant régional et lui demander de vous conseiller qui contacter au sein de la NCUC parce que vous voulez savoir à qui parler pour participer au groupe de travail de diversité de genre ou de nouveau gTLD, ou des procédures pour des séries ultérieures de nouveau gTLD.

Quelqu'un va vous conseiller. Donc contactez un membre de la NCUC et vous aurez des conseils.

NON IDENTIFIE: Est-ce qu'on rejoint la NCUC en tant qu'individu ou comme organisation ? Qu'est-ce qui est mieux ?

TATIANA: Il est possible de le faire en tant qu'organisation ou en tant qu'individu. C'est pareil.

NON IDENTIFIE: Et comment choisit-on ?

TATIANA: Je pense que c'est à vous de choisir. En tant qu'organisation vous aurez plus de votes en fait au sein de la NCUC. Un ou deux votes je pense. En tant qu'individu, vous avez plus de liberté, plus de marge de manœuvre pour agir en votre cas [inaudible] et exprimer votre opinion.

Des fois les personnes disent, ce n'est pas tout simplement au sien de la NCUC, mais c'est partout, on [inaudible] en ma capacité personnelle je veux dire ça et ça, mais on ne peut pas le signer en son propre nom parce que c'est contre la politique de l'organisation ;

Moi, par exemple, je participe en la capacité individuelle. Mais il y a des personnes qui participent comme des représentants d'une organisation.

SIRANUSH VARDANIAN: Malheureusement, le dernier présentateur Tony [inaudible] n'est pas là ?

TATIANA: Non, non ; il est là.

SIRANUSH VARDANIAN: Je m'excuse Tony. Je vous ai envoyé un mail et je n'ai pas reçu de réponse. Rejoignez-nous à la table. Je vous attendais et c'est pour ça que j'ai donné l'occasion à ce qu'elles répondent à davantage de questions pour la NCUC.

TATIANA: Tony, excusez-nous, on a pris tout votre temps.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci. [inaudible] il faut que je te remercie, mais malheureusement il faut qu'on passe au présentateur suivant. Tu pourras discuter avec Inès et Tatiana à la fin de la séance.

Merci mesdames, merci de cette présentation et merci d'être venu.

TATIANA: Merci à tous.

INES : On vous revoit demain à 10 h 30.

TATIANA : Oui, venez nous rejoindre, nous allons discuter des sujets difficiles de manière intéressante.

SIRANUSH VARDANIAN: Et je vous demande de souhaiter la bienvenue à Tony [Holmes] qui représente l'unité constitutive des fournisseurs de connectivité et des fournisseurs de services internet. Il s'agit de l'unité constitutive qui s'appelle ISP PCPC. Tony va l'expliquer dans les détails.

TONY: Merci, je m'excuse d'avoir été hors connexion, de ne pas avoir répondu. Mais me voilà. Donc oui, j'appartiens à cette unité constitutive de fournisseurs de connectivité et de fournisseurs de services internet.

On fait partie du groupe de représentants des entités commerciales, et on représente également des personnes qui sont des bénéficiaires ou des titulaires de propriété intellectuelle.

Nos intérêts sont un peu différents de ceux de certains de nos compatriotes au sein de notre groupe.

Bien sûr, nous avons des intérêts commerciaux. Mais on n'a pas d'infrastructure à l'heure actuelle. Et sans infrastructure il est difficile de travailler.

On a une certaine infrastructure qui nous permet pourtant d'opérer.

Nous appartenons à la GNSO et nous nous intéressons à la piste technique de l'ICANN aussi.

Donc c'est assez unique comme secteur de l'écosystème de l'ICANN.

Tout ce qui a un impact sur la sécurité et la stabilité est toujours parmi nos intérêts principaux, que ce soit lié aux noms de domaine ou aux infrastructures, aux questions d'infrastructure.

Bref, le principal pour nous est de savoir que si l'internet ne fonctionne pas, peu importe pourquoi, mais les utilisateurs vont décrocher le téléphone et appeler l'ISP. C'est ça qu'ils font. Ils

espèrent que l'on ait toutes les réponses et que l'on puisse résoudre toutes leurs exigences.

Ce n'est pas simple, même dans l'industrie des noms de domaine. Un bon exemple de cela est le fait que lorsqu'on a commencé avec l'élargissement de l'espace des noms de domaine, on est venu participer à une réunion de l'ICANN et quelqu'un dans la salle a soulevé un problème disant que les fournisseurs de services internet bloquaient les noms de domaine qui étaient libérés. Et je me suis dit : mais moi, je ne suis pas au courant de ça ! Alors qu'en fait, le problème était qu'il n'y avait pas de résolution.

Donc on a commencé à recevoir des questions des utilisateurs, des bureaux d'enregistrement, et les opérateurs de registre n'étaient pas contents par cette situation.

Donc on a fait beaucoup d'analyses pour essayer d'arriver à la cause racine de ce problème. Et en fait, on a trouvé qu'il y avait des éléments de logiciel que les nouveaux noms de domaine n'arrivaient pas à résoudre. C'était le fait qu'il y avait des noms de domaine qui avaient plus de trois caractères, et c'était ça le problème.

À ce moment-là, on s'est donc rendu compte que c'était à nous de répondre aux questions, mais que les solutions ne nous appartenaient pas.

Donc pour l'ICANN, ça c'était un peu compliqué. Parce qu'on a une unité constitutive de fournisseurs de services internet, et on a la capacité de rejoindre des FSI partout dans le monde si besoin. Mais si on contactait les personnes qui développaient les applis et les logiciels, ce serait beaucoup plus simple. Or, c'est difficile de les contacter.

Donc on a beaucoup travaillé pour essayer de pouvoir remplir cette lacune. Et c'est pourquoi en ce moment le programme d'élargissement de l'espace des nouveaux gTLD comprend un groupe de travail sur l'accès universel pour essayer de résoudre tous ces problèmes, pour combler tous ces fossés.

Donc voilà ce qu'on essaye de faire et de contrôler. Mais bien sûr que la mission principale de l'ICANN a un impact sur nos travaux à différents niveaux.

On participe à la GNSO, on suit de près le travail du RSSAC au sein de l'ICANN, et beaucoup de nos membres participent également à la communauté de l'ASO où il y a tous les registres internet régionaux. Donc ils s'occupent des noms de domaine et d'adresse IP dans une certaine mesure.

Donc vous voyez qu'un nombre de nos membres participent aux activités régionales des RIR et se réunissent au sein de l'espace des noms de domaine ici à l'ICANN pour considérer les questions liées à ce sujet, du point de vu des FSI.

C'est étrange, dans un certain sens parce que c'est lié aux politiques qui entourent les nouveaux gTLD, mais également les autres éléments, l'espace adressage.

Et un bon nombre des questions de politiques sur internet ont également un impact direct sur les FSI. Cela nous donne l'occasion de tenir des dialogues avec d'autres secteurs de la communauté.

À travers nos activités de sensibilisation, nous essayons de même de développer des programmes lorsque l'ICANN tient ses réunions dans une région en particulier. Comme je l'ai dit, on a la capacité de contacter la communauté des FSI et d'aborder des problèmes.

Un bon exemple de cela a été la réunion d'Hyderabad. On a tenu un atelier qui était vraiment réussi, et qui a attiré beaucoup de nouveau FSI, dont certains étaient grands et d'autres étaient tout petits.

On apprécie pourtant qu'au sein de l'ICANN, il n'est pas toujours facile de pouvoir réunir la communauté des fournisseurs de services internet et de les faire participer. Ces personnes sont les vrais représentants de l'internet, c'est eux qui s'occupent de faire fonctionner les réseaux. Et ils se concentrent sur ce qu'ils fournissent au client.

Donc des fois, le fait de leur demander de prendre toute une semaine pour venir participer à une réunion de l'ICANN n'est pas toujours évident.

Dans certaines de ces régions on a donc commencé à organiser de plus en plus d'ateliers dans le cadre du programme de l'ICANN pour essayer d'aborder les questions qui sont particulièrement pertinentes pour leur région du monde.

Dans ce cadre, on tient des discussions avec les communautés locales, et cela nous permet de maintenir l'élan de nos travaux.

La sensibilisation est particulièrement importante pour nous et un bon nombre de nos efforts sont consacrés à ce niveau-là.

De même on travaille beaucoup avec d'autres associations de fournisseurs de services internet tels que [inaudible] pour essayer d'atteindre d'autres secteurs de la communauté de fournisseurs de services internet.

On a différents intérêts et puisque l'on fait partie du groupe des représentants des entités commerciales, nous avons des intérêts qui sont des fois parallèles.

Au cours des années, on s'est consacré plutôt sur les questions techniques, on se penche sur ce qu'il faut que l'on comprenne et que l'on discute au sein de notre communauté et on se concentre également sur la mission principale de l'ICANN.

Cela dit, je pense qu'il faudrait que je fasse une pause. On n'a pas beaucoup de temps pour les questions/réponses, mais si vous en avez, bien sur je suis là pour apporter des précisions. Allez-y.

SIRANUSH VARDANIAN: Oui, merci, on a le temps pour deux ou trois questions et puis nous allons clore la séance. Alexander ?

ALEXANDER : Merci, je voudrais vous remercier. Et je voudrais en même temps vous poser une question. Est-ce que vous avez déjà fait d'autres événements de sensibilisations auparavant ? Moi, j'ai travaillé pendant un certain nombre d'années et je n'avais pas vu de telles initiatives.

En Russie, certaines activités comme les vôtres sont complètement éclipsées par les activités des ccTLD.

Je parle ici de ccTLD comme des entités des parties prenantes de l'ICANN. Donc moi je voudrais savoir si vous avez des activités dans les régions en développement et si vous prévoyez de mieux vous placer dans l'infrastructure de l'ICANN, de passer par devant les gTLD et les ccTLD.

Ce que je voudrais serait de faire la promotion de vos activités dans mon pays, parce que je trouve qu'elles sont beaucoup plus intéressantes que celles des ccTLD.

TONY :

Merci. C'est une question intéressante. Si l'on fait le parcours de l'historique de l'ICANN, et que l'on passe en revue le processus d'élaboration de politique, à un moment donné, ça a intégré la ccNSO et la GNSO. Ça s'appelait la DNSO, c'était l'organisation de soutien des noms de domaine à l'époque. Et tout le monde travaillait sur les politiques.

Tout de suite on s'est rendu compte que pour les ccTLD, l'élaboration de politique était vue différemment puisque ça se faisait dans les juridictions nationales. Et la communauté des gTLD avait une approche plus globale.

C'est pourquoi les deux groupes se sont séparés, et maintenant chaque groupe a sa propre organisation de soutien.

Ce n'est pas la situation idéale, peut-être, et j'essaie de travailler de plus en plus pour essayer d'intégrer du côté de la GNSO les activités techniques qui ont lieu au sein de l'ICANN qui sont beaucoup plus ciblées et que se centrent plus sur la communauté de la ccNSO. Et ils font un meilleur travail sur le développement de ce type d'activités.

Donc au cours des dernières années, j'avoue qu'on s'est plutôt concentré sur les politiques des gTLD. Il faudrait que l'on change un peu cela et, en même temps, il faudrait que l'on soit plus responsable et transparent en tant que communauté.

Donc oui, je suis complètement d'accord, c'est vrai qu'il faudrait que l'on organise plus d'activités. Et je pense qu'au sein de l'ICANN on reconnaît que la partie de l'infrastructure de l'espace des noms devrait couvrir les noms géographiques et les noms génériques.

En ce qui concerne votre région en particulier, il faut savoir qu'il reste beaucoup de travail à faire à ce jour. Et j'étais particulièrement content d'avoir pu discuter avec vous l'autre jour. Et à partir de notre conversation, je pourrais dire que grâce à vous, je pense qu'on pourra avoir un plan pour faire des progrès avec l'ICANN, avoir des programmes de sensibilisation extensifs et faire participer les membres de votre communauté. Et j'espère qu'aussi les fournisseurs de service internet les plus petits dans votre pays.

Je vous en remercie de tout cœur. Et vous nous avez fourni une occasion qui nous a échappé. Donc je suis très content de pouvoir faire des progrès.

ALEXANDER : Merci beaucoup. Je pense qu'il nous faut plus de représentants du marché des fournisseurs de services internet puisqu'on devrait travailler sur l'élaboration de politique. Donc les ccTLD et les gTLD sont ceux qui reçoivent la plupart des fonds, mais nous, on a nos propres clients, c'est aussi un but lucratif que l'on travaille et il faudrait que l'on introduise des politiques pour l'ICANN pour prélever ces fonds.

TONY : Oui, il faudrait que l'on en discute. Et on accepte bien sûr ce que propose la communauté locale. C'est très pertinent. Merci.

MICHAEL : Bonjour je m'appelle Michael [inaudible], je suis boursier pour la première fois, et je suis là pour ma première réunion de l'ICANN. Vu votre réponse à la question de mon collègue, je voudrais ajouter une remarque qui pourrait être pertinente pour vous.

La communauté à laquelle je participe dans l'écosystème de la gouvernance internet est le forum sur la gouvernance de l'internet. Et je reconnais qu'il pourrait peut-être être un peu difficile de connecter ce que nous faisons avec ce que vous faites, mais l'une des initiatives à laquelle je participe depuis deux ans est le forum des meilleures pratiques sur l'IPv6. Bien évidemment l'IPv6 doit être abordé à tous les niveaux.

Moi, j'encouragerais votre groupe à le faire ici au sein de l'ICANN et je vous encourage à participer aux différents groupes de travail qui existent au sein des RIR. Ça ne veut pas dire que vos membres ne le font pas, mais je vous encourage surtout à participer au forum des meilleures pratiques. Il y a eu deux documents qui ont déjà été élaborés l'un en 2015, l'autre en 2016. Il s'agit de ressources qui sont vraiment très utiles qui sont excellentes pour les petits fournisseurs internet de partout dans le monde.

Donc je vous encourage et j'encourage vos membres à lire ces documents au cas où vous ne l'auriez pas fait.

6TONY :

Merci. Il faudrait sans doute que l'on discute de cela par la suite. Il y a beaucoup de nos membres qui participent au processus d'élaboration de politiques d'IPv6 au sein des RIR. Il s'agit d'un domaine qui m'intéresse beaucoup aussi. Donc c'est un grand plaisir de pouvoir établir un lien avec vous, d'être en rapport.

Je pense que c'est ça qui est très étrange ici au sein du programme de boursiers, que ça nous donne la possibilité de connecter avec des personnes comme vous, et surtout du point de vu des fournisseurs de services internet, c'est fantastique. Parce qu'on a pu avoir des liens avec des membres qui ont des

intérêts particuliers aux FSI, qui ont une expertise technique et qui veulent suivre nos travaux.

Le dernier atelier auquel j'ai fait allusion, l'atelier d'Hyderabad, était très orienté dans ce sens, et l'IPv6 était une des questions qu'on a beaucoup discutées. Donc j'aimerais bien en discuter avec vous par la suite.

MICHAEL :

Ce serait fantastique, parce que moi par exemple, je n'ai pas d'expertise technique, mais ça m'intéresse l'IPv6, et ça devrait tous nous intéresser, surtout lorsque l'on continue d'élargir l'accès et que l'on continue d'ajouter de nouveaux dispositifs.

L'idée est que si vous êtes du côté technique et que moi par exemple j'appartiens au côté technique, on pourrait discuter des questions communes, des intérêts communs. Et je pense qu'on devrait encourager davantage de coopération.

TONY :

Oui, sans doute. Et au sujet de cette discussion de l'IPv6, on a également établi des rapports avec d'autres domaines d'intérêts.

En tant que communauté, je pense qu'on a bien travaillé. Je ne parle spécifiquement de notre espace, mais au niveau mondial.

Mais l'IPv6 a vraiment fait beaucoup de progrès dans cette dernière décennie, mais pas autant qu'on prévoyait. Donc on n'a pas fait un très bon travail. Il faudrait que l'on ait une approche d'abonnement et de souscriptions à ces meilleures pratiques qui soient plus fortes.

MICHAEL : On y arrivera, ne vous inquiétez pas, on continuera de travailler.

SIRANUSH VARDANIAN: Merci Michael. Vous aurez 10 secondes.

NON IDENTIFIE : Bonjour, je suis [inaudible], je travaille pour l'Inde. Et le gouvernement de l'Inde, comme vous savez, a présenté une initiative pour créer un organisme qui fasse augmenter la sensibilisation au niveau des problèmes de gouvernance de l'internet.

Le problème qu'on a en ce moment est que l'on manque de formateurs. Donc comment prévoyez-vous de pouvoir nous aider à résoudre ce problème.

On voudrait essayer d'avoir cette école de gouvernance internet pendant 3 ou 4 ans. Mais il nous manque des formateurs parce

qu'on a un manque de connaissance à ce sujet spécifiquement en Inde.

TONY : Je voudrais que l'on en discute un peu plus profondément pour comprendre quels sont vos besoins spécifiques. Pour que l'on puisse voir comment on pourrait vous aider. Donc c'est une bonne question, mais il faudrait que l'on en discute un peu plus pour que je puisse vous répondre. Reprenons cette discussion par la suite.

SIRANUSH VARDANIAN: Tony, si ça ne vous gêne pas, je leur donnerai votre adresse de mail pour qu'ils puissent vous contacter directement à la fin de la session.

Et je vous remercie d'être venu et d'avoir présenté votre communauté d'une manière aussi intéressante.

Applaudissons Tony s'il vous plait.

TONY : Merci. Outre mon adresse email, je vous encourage à me contacter, à vous rapprocher de moi dans les couloirs si vous me voyez.

SIRANUSH VARDANIAN: Oui, profitez des quatre jours qu'il vous reste pour aller lui parler en personne. Merci Tony.

Cela dit, nous allons conclure la session d'aujourd'hui. Je vous rappelle que j'espère que tous les boursiers voient ce qu'est un forum public. J'espère vous ici dans cette salle à 17 h aujourd'hui et demain matin à 8 h 30.

Merci.

En fait, elle est où la feuille d'appel pour aujourd'hui ? Est-ce que vous avez tous signé ?

Très bien Marico, vous avez le formulaire. Assurez-vous s'il vous plait que tout le monde signe.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]